



Association départementale de Sauvegarde du Patrimoine du pays du Buëch et des Baronnie

Serres, le 10 mars 2022

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire statutaire de l'Association départementale de Sauvegarde du Patrimoine du Pays du Buëch et des Baronnie se tiendra cette année le :

Samedi 26 mars 2022 à 10 h
dans la salle à l'étage de la mairie de Rosans

Ordre du jour de l'AG ordinaire

(Votes réservés aux adhérents à jour de leur cotisation.)

Dès 9 h 00 : Pour les plus matinaux, visite commentée **des abords du Château** de Rosans par **Alexandre Vernin**. Rendez-vous devant l'église.

9 h 45 : **Accueil** des participants et signature de la feuille de présence.

10 h 00 : **Ouverture**

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport moral et perspectives
- Élections au Conseil d'Administration :

*Est renouvelable le tiers des administrateurs sortants : **Arlette Garnier-Suillerot, Robert Noëllo, Alexandre Vernin, Amis du village de Trescléoux, Amis du village de Serres, Amis du Patrimoine de Lagrand***

- Evocation des 40 ans de l'association, débats, échanges
- Questions diverses.
- Conclusion.

12 h 45 : **Repas à l'Auberge du Prieuré à Saint-André-de-Rosans** (uniquement sur inscription)

15 h 00 : Visite commentée du **Prieuré** en présence d'**anciens fouilleurs**

Nous vous espérons nombreux.